

## Livre vert, livre blanc ... Le rouge de la colère !



La commission Pochard vient de rendre compte des fruits de ses réflexions et de ses premières conclusions au travers de son livre vert. Cette production, devant aboutir à un livre blanc de propositions concrètes à mettre en œuvre, pour certaines, dès la rentrée 2008, constitue une véritable provocation. Cette commission, soi-disant mise en place pour promouvoir la revalorisation du métier enseignant, est un scandale à plus d'un titre. À la couleur verte de l'espoir et à la couleur blanche de la paix, elle lui substitue la couleur rouge du conflit et de notre colère. Le livre vert est en effet un «ramassis» de propositions aussi porteuses les unes que les autres de dangers pour nos statuts et nos missions d'enseignant.

«Mille fois sur le métier remets ton ouvrage» dit l'adage. C'est ce qu'il va nous falloir faire : ces propositions de la commission Pochard sont en tout point identique (quoique plus

agressives et plus nombreuses) à celles contenues dans les décrets De Robien qui ont occupés nos victorieuses mobilisations du début d'année 2007.

**La journée de grève du 18 mars prochain doit nous permettre certes de fédérer les mécontentements et les actions qui s'expriment dans de très nombreux établissements depuis plus de deux mois maintenant sur la scandaleuse préparation de rentrée 2008, mais elle doit aussi être celle de l'expression d'un grand NON en direction de la commission Pochard, d'un grand NON en direction du ministre de l'Éducation Nationale, d'un grand NON face à la casse programmée de nos statuts. Les enseignants voient rouge, ils ne désarmeront pas !**

Cyril LASALLE

**MARDI 18 MARS 2008**

# **GRÈVE NATIONALE**

**dans les collèges, lycées et lycées professionnels**

à l'appel de l'intersyndicale  
SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU,  
UNSEN CGT, SNFOLC, SUD Éducation

## **MANIFESTATION ACADÉMIQUE À BESANÇON**

**Départ 14 h 30 Place de la Révolution**

**Toutes les délégations d'établissements à Besançon !**

**Pour l'emploi public dans l'Éducation nationale**

**Contre les suppressions de postes et le recours massif  
aux heures supplémentaires**

**Pour une consolidation des trois voies de formation en lycée  
(générale, technologique et professionnelle)  
et contre la généralisation des baccalauréats professionnels en 3 ans**

**Pour une revalorisation du métier enseignant  
respectueux des statuts**

**Venez nombreux de tous les départements de l'académie :  
nous demanderons que les délégations d'établissements soient reçues  
par le Recteur et les Inspecteurs d'académie à l'issue de la manifestation.  
Nous préparerons ensemble cette audience à partir de 13 h 30  
Salle Graizely - 11, rue Battant à Besançon.**

## Les syndicats du second degré de la FSU reçus à la Région

À leur demande, les syndicats du second degré de la FSU ont été reçus le 8 février 2008 par M. FOUSSERET, Vice-président du Conseil Régional en charge des questions éducatives. Cette rencontre a permis de faire le point sur un certain nombre de questions concernant l'éducation et la formation en Franche-Comté.

### Politique éducative : un diagnostic partagé

Nous sommes revenus sur les conditions catastrophiques de la rentrée 2008 : dans le seul second degré, l'académie perdra encore au minimum 151 postes de personnels d'enseignement, auxquels il faut ajouter les suppressions de postes d'administratifs.

Quant aux établissements de moins de 250 élèves, et tout particulièrement les collèges, sur lesquels le Recteur fait peser de lourdes menaces, nous avons rappelé notre opposition à toute fermeture ainsi que l'importance d'un enseignement de qualité au plus proche des élèves. Compte-tenu des annonces rectorales (fermetures massives de postes, spécialisation des établissements par bassin d'emploi, menaces sur les «petits établissements»...), nous avons interrogé la Région sur la validité du plan «Stratégie Éducation Formation 2010» (SEF 2010) élaboré il y a peu et auquel la FSU avait apporté sa contribution.

Au niveau de la Région, la carte des formations n'est pas totalement bouclée territoire par territoire ; les services régionaux ont mis en place des outils pour suivre à la fois le décrochage scolaire et la mobilité des élèves mais aucune fermeture d'établissement n'est envisagée. Les réflexions vont plutôt dans le sens d'une ouverture des lycées et LP à des formations nouvelles hors formation initiale, comme l'intégration d'écoles d'infirmières, de kinésithérapie...

La Région, opposée à la politique éducative menée par le Rectorat depuis plusieurs années, n'a pas signé à ce jour la convention annuelle dans le cadre de la SEF 2010 ; la stratégie par filières que compte bien imposer le Recteur n'a pas été validée par l'exécutif régional. Cela n'empêche pourtant pas le Recteur d'affirmer dans les instances paritaires qu'elle travaille en accord avec les collectivités territoriales...

La Région va lancer dans les prochaines semaines un travail collectif sur la carte des formations en Franche-Comté, réflexion qui sera menée par aire de projet (5 définies au niveau régional) et qui associera toutes les composantes, y compris syndicales. Comme elle l'a fait lors de l'élaboration de la SEF 2010, la FSU participera à ces travaux pour faire prendre en compte les demandes et attentes de la profession.

### Des craintes sur la formation professionnelle

Nous avons redit notre opposition à la généralisation des bacs pro en 3 ans, généralisation en marche dans notre académie malgré le petit sursis ministériel obtenu par la mobilisation (fermeture de l'équivalent de 36 divisions de BEP à la rentrée 2008, ouverture de l'équivalent de 29 divisions de bacs pro 3 ans). Cette généralisation fait peser de lourdes menaces sur les nombreux élèves qui ont besoin de 4 ans (2 ans de BEP, 2 ans de bac pro) pour accéder au niveau du baccalauréat : nous refusons que la seule issue pour ces jeunes soit l'apprentissage au niveau du CAP. Cette généralisation menace aussi directement les filières technologiques des lycées qui ont joué un rôle très important dans la démocratisation de l'accès au niveau baccalauréat.

La Région n'est pas opposée à l'expérimentation des bacs pro 3 ans mais elle partage nos inquiétudes sur les conséquences d'une généralisation à marche forcée.

### Orientation scolaire

Nous avons dénoncé la logique gouvernementale reprise totalement par le Recteur qui lie l'échec scolaire au fait que les conseillers d'orientation-psychologues ne

connaîtraient pas suffisamment les métiers et que l'orientation scolaire n'est pas pilotée par les débouchés du bassin local d'emploi. Alors que des travaux du Céreq et de la DEP ont montré que la décentralisation est source d'inégalité devant la formation et l'orientation, le transfert de ces compétences aux Régions reste pourtant d'actualité.

Si la Région veut être présente dans la politique d'orientation, elle n'est pas demandeuse d'un tel transfert : elle souhaiterait plutôt un partenariat avec l'État. Elle a cependant réfléchi à ce que pouvait être un «service d'orientation régionalisé», afin dit-elle de ne pas être prise de court. Un point sera fait sur ce dossier prochainement.

Nous avons regretté que cette réflexion n'ait pas associé pleinement les représentants des personnels, et qu'aucun bilan d'étape n'ait été communiqué.

La fin de l'entretien a porté sur des questions pratiques touchant à la gestion des personnels TOS (recrutement, barème pour les dotations en personnels, conditions de travail...). Une nouvelle rencontre est prévue pour aborder la question de l'apprentissage.

Denis BARON, Sylvain DAVID, Cyril LASALLE



### Collège J. Courtois – Saint Hippolyte



À la rentrée 2008, il est prévu que le collège J. Courtois de Saint Hippolyte soit mis en réseau avec le collège des Roches de Pont-de-Roide. Cette décision a pour principale conséquence la suppression du poste de chef d'établissement.

Le principal du collège de Pont-de-Roide dirigera seul les deux établissements.

À notre demande, l'IA du Doubs est venu au collège. Il a expliqué que la décision de mise en réseau avait pour objectif de garantir de meilleurs résultats scolaires aux élèves. Pour la rentrée 2008, le collège conservera son numéro d'établissement et son budget propre, un CPE sera nommé pour diriger la vie scolaire. Rien n'est assuré pour la rentrée 2009...

**Le 15 janvier 2008, une réunion d'information des habitants de St-Hippolyte a réuni 280 personnes. Il a été décidé de fonder une association, l'association "Généractions Citoyennes", qui a pour but de maintenir le site du collège de Saint Hippolyte ainsi que ceux menacés de fermeture ou susceptibles de l'être.**

**L'association a organisé un rassemblement**

**citoyen le 9 février 2008 à Saint Hippolyte dans le but d'affirmer la mobilisation des citoyens pour défendre le service public d'éducation. 400 personnes étaient présentes.**

**En outre, en janvier et février, des motions de soutien au collège de St Hippolyte et aux autres collèges menacés de mise en réseau, fusion et autre fermeture, ont été signées par les élus : motion du Conseil Général signée à l'unanimité moins 1, de la Communauté de communes des Balcons du Lomont, du Syndicat Mixte des pays du Lomont et de la Com Com de St-Hippolyte.**

Pour plus d'informations, il est possible de contacter l'association à l'adresse suivante : [contact@generations-citoyennes.org](mailto:contact@generations-citoyennes.org)

Luc SCHOELLER

### Lycée Jules Haag – Besançon

En cinq ans, le lycée Jules Haag a perdu plus de 50 postes d'enseignants, soit près du quart de l'effectif de 2002, quand la baisse des effectifs élèves est de 30 !

À la prochaine rentrée, ce sont encore 10 postes qui passeront à la trappe...

À cette nouvelle charrette s'ajoutent la suppression d'une classe de seconde (sur 12), d'une demi première ES et d'une terminale S.

La suppression du BEP Maintenance des Equipements des Systèmes Industriels (MECSI) n'est compensée à ce jour par aucune proposition d'ouverture malgré nos fortes demandes auprès du Recteur.

Réunis pendant l'heure d'information syndicale, Mardi 26 Février (environ 50 collègues présents), les personnels ont décidé de profiter de la journée Portes Ouvertes au Lycée le samedi 8 mars, pour distribuer aux parents

d'élèves un tract d'information sur la situation locale. La presse sera également contactée.

Le lycée Jules Haag a une longue «tradition» de luttes et de résistances ; nul doute que les personnels n'en resteront pas là et que le troisième trimestre sera riche en actions diverses.

Antoine MARTIN

### Cité scolaire Pré Saint Sauveur – Saint Claude

Le Rectorat poursuit son entreprise de démolition à la Cité scolaire Pré Saint Sauveur de Saint-Claude : après la suppression de 8 postes à la rentrée 2007, 7 postes disparaissent encore à la rentrée 2008. La section BTS ERO est transférée d'autorité à Besançon : matériel, enseignants et ... élèves de première année

obligés de se déplacer à Besançon s'ils veulent terminer leur formation. L'établissement va recourir massivement aux HS pour rafistoler ce qui reste.

La fermeture du BTS est la phase ultime de disparition de la filière plasturgie outillage après la disparition du BEP et du bac pro. Elle

menace du même sort la filière STI du lycée. Les professeurs ont interpellé la Présidente de Région par lettre-pétition et vont recevoir la presse régionale en vue d'un article sur les établissements jurassiens.

Nicole JACQUET

### Collège Bouilloche - Bart

Suppression d'un poste de technologie (soit 5 postes supprimés en 3 ans dans l'établissement !), dislocation des équipes pédagogiques (7 enseignants en compléments de service alors que les heures supplémentaires exploitent), options menacées, fin des projets interdisciplinaires et des groupes en sciences. Vote d'une motion en CA, rassemblement des personnels avec les parents d'élèves et les élus devant le collège.

### Lycée Lumière - Luxeuil-les-Bains

Jeu 28 février 2008 : 200 élèves (SEP essentiellement) manifestent dans les rues pour demander plus de moyens et le maintien d'une filière que le Rectorat veut supprimer à la rentrée. Les enseignants envisagent le boycott du bac blanc.

### Lycée Paul Émile Victor – Champagnole

Au CA, motion votée à l'unanimité moins une voix, proposition de répartition de la DGH refusée par une forte majorité. Demande d'audience conjointe enseignants, représentant parents FCPE et autres au Recteur.

**Lycée Édouard Belin, lycée Les Haberges – Vesoul : les CA rejettent la DHG.**

### Collège de Rougemont

Vendredi 8 février 2008, plus de 300 personnes ont manifesté contre les menaces que fait planer sur le collège la politique éducative du ministère et du rectorat, pilotée avant tout par la recherche d'économies. Tous ont rappelé le rôle important joué par les collèges dans la vie des territoires.

### Lycée Georges Colomb - Lure

Motion intersyndicale dénonçant les conditions de rentrée votée à l'unanimité moins trois voix (administration) au CA chargé d'examiner la DHG.

### Lycée Victor Hugo – Besançon

Le CA du mardi 5 février 2008 rejette la DHG et les modifications de structures (fermeture d'une classe de seconde, fermeture d'1/2 division de 1ES). Une motion réclamant 40 heures postes supplémentaires pour pouvoir assurer les enseignements de langues vivantes dans des conditions conformes aux textes réglementaires est adoptée.

**Merci de faire remonter les informations au S3 ([s3bes@snes.edu](mailto:s3bes@snes.edu)). Consulter [www.besancon.snes.edu](http://www.besancon.snes.edu)**

## Collège Jouffroy d'Abbens - Sochaux

Le CA rejette la DHG.

## LP Luxembourg - Vesoul

Vote contre la DHG ; audience auprès du Recteur le 18 mars.

## Collège de Valdahon

Les élus protestent contre les conditions de rentrée et quittent le CA.

## Collège de Scey sur Saône

Alors que les prévisions de l'inspection académique annoncent des effectifs stabilisés au collège (440 élèves en septembre 2007 et 445 à la rentrée prochaine), notre établissement est durement touché par les restrictions budgétaires : une division en moins en 5° et une perte de 25 heures sur la DGH. Avec un H/E à 1.18, un des plus bas de Haute-Saône, 13 divisions sur les 17 du collège compteront plus de 26 élèves. En 5° nous atteindrons même 29 élèves dans certaines classes ! De plus, alors qu'un poste d'anglais est fortement menacé, il n'a pas été prévu d'heures pour le groupe de 4° LV2 anglais : les élèves, peu nombreux, devront avoir cours avec des 6° LV1 ! Enfin dans des classes de 6° à 26 élèves en moyenne, aucune heure pour dédoubler les cours de SVT alors que les salles de sciences de l'établissement ne

comptent que 24 paillasses (comment faire les expériences au programme, selon quelles normes de sécurité ?).

Alarmés devant cette préparation de rentrée calamiteuse nous avons demandé un RDV à l'Inspecteur d'académie de la Haute-Saône qui nous a reçus le 14 février, au milieu des vacances scolaires. Une délégation de 8 professeurs, accompagnés d'un parent d'élève et de C. Lasalle, a fait part de nos inquiétudes concernant la détérioration des conditions d'apprentissage des élèves. M. l'Inspecteur les a écoutés mais n'a fait aucune proposition concrète pour revaloriser la dotation horaire de l'établissement.

Dans le même temps, un courrier a été envoyé à l'ensemble des parents et aux élus locaux pour leur faire part de la situation et les inviter à réagir. Une manifestation a été organisée pour le lundi 25 février, jour de rentrée et date du CA du collège. Soixante-

dix personnes environ (personnel de l'établissement de toutes les catégories, parents et élus locaux) se sont rassemblées devant les grilles du collège pour protester contre les conditions de la future rentrée. Le CA a été boycotté (3 personnes présentes), une banderole a été déployée et nous avons fait circuler une pétition (celle-ci tournera aussi lors des réunions parents/profs prévues durant les 15 prochains jours) Nous avons aussi fait part de nos inquiétudes par voie de presse (article en première page de l'EST dès le lendemain).

Fort de ce début précoce et enthousiaste de mobilisation, nous projetons de voter contre la DGH au prochain CA et, si nous n'obtenons pas un complément d'heures rapidement, nous envisageons de prendre RDV auprès de Mme le Recteur.

Les collègues du collège

## Collège de Bethoncourt : «Ambition réussite» , quelle blague !

Rentrée 2008 : 9 élèves de moins, 40 HP supprimées, 6 HS en plus.

Résultat : des horaires obligatoires ne peuvent plus être assurés (ATP, IDD, heures «flottantes», heures pour effectifs allégés), les TICE seront prises en charge en HS, Le soutien en math et français, contractualisé l'an dernier avec l'IA, disparaît. Les compléments de service se multiplient ainsi que les HS...dans les mêmes matières et deux suppressions de postes sont annoncées.

L'écoeurément devant un tel mépris pour le travail effectué depuis des années s'accompagne de la certitude que l'Administration souhaite la disparition de l'établissement : tout va être fait à l'avenir pour rendre le travail extrêmement difficile et inciter ainsi les parents à envoyer leurs enfants dans un autre collège.

7 février : les enseignants n'ont pas repris les cours à 13h30 et ont passé l'après-midi à travailler sur un projet de DHG correcte.

La presse a été informée.

3 mars : audience à l'IA du Doubs

Les IPR ont été avertis mais leur «soutien» est plus que mesuré.

Parents d'élèves et enseignants voteront évidemment contre une telle préparation de rentrée, lors du prochain CA. D'autres actions seront menées dans les jours à venir.

Sylviane GUTIERREZ

## Lycée Courbet - Belfort

Nous avons appris le 28 janvier que le rectorat avait décidé la suppression de la filière mercatique de STG au lycée Courbet. La mesure touchant à la fois les collègues et le caractère polyvalent de notre établissement la réaction a été immédiate. Le 29 janvier, nous avons décidé le principe d'une grève totale pour le vendredi 1<sup>er</sup> février. Journée qui fut un plein succès :

aucun cours n'a eu lieu, manifestation en ville, délégation en préfecture. Elle s'est conclue par un CA extraordinaire en présence de la Recteure.

Nous avons finalement appris par la presse que la Recteure renonçait à cette suppression, non pas à la suite du débat du CA mais grâce à échange de vues fructueux avec le député UMP de Belfort Sud ! Dans la foulée, nous avons boycotté le CA sur la DGH.

Le CA a eu lieu le vendredi 29 février. Les personnels enseignants ainsi que les parents FCPE ont voté contre le projet de rentrée. Les autres se sont abstenus. Il a été voté deux motions, une des parents et une des personnels, sur l'insuffisance des moyens et la montée du ratio des HSA.

Paul PECHOUX

## ACCÈS AU CORPS DES AGRÉGÉS, SUITE...

On se souvient des problèmes qui se sont posés suite à la décision du ministère de lancer la procédure de saisie des candidatures via I-Prof sans véritable test préalable et de notre intervention auprès du Rectorat car la procédure de communication des avis portés sur les dossiers par les corps d'inspection et les chefs d'établissement ne semblait pas avoir été envisagée. Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter, c'est un «produit informatique» qui va permettre

aux candidats d'y avoir accès : «(...) une information sera communiquée aux enseignants, par mèl, sous le couvert des chefs d'établissement ; celle-ci précisera notamment les dates et modalités de cette consultation qui, en toute hypothèse, précédera la CAPA». Celle-ci devant se tenir le 31 mars, gageons qu'une information en milieu de mois donnerait toute satisfaction...

Philippe PIGUET

## Un TZR averti en vaut deux !

### **Demandez les ISSR pour les jours de réunion et de conseil de classe (TZR en suppléance)**

*Les collègues qui effectuent des suppléances (qui ne sont donc pas affectés à l'année) bénéficient de l'ISSR pour les jours d'enseignement figurant dans leur emploi du temps : vérifiez bien celui-ci au début de chacune de vos suppléances ! Mais l'ISSR est due également pour les jours - hors emploi du temps - où vous avez participé à une réunion ou un conseil de classe dans le cadre de votre remplacement. Le rectorat l'admet toujours à voix basse mais nombreux sont les TZR à méconnaître la règle. À vous d'en faire régulièrement la liste (jour + motif) et de la remettre au chef d'établissement pour paiement par le rectorat. Gardez en une copie pour suivre leur versement ou pour une contestation ultérieure.*

### **Exigez toujours un arrêté rectoral d'affectation**

*Le cas arrive fréquemment : les chefs d'établissement sont enclins à «utiliser» les TZR «maison» manu militari. Rappelez tout d'abord qu'un délai est nécessaire avant la prise en charge effective des classes. L'hyper-réactivité de l'administration s'est encore une fois manifestée à la rentrée de ces vacances de février. Refusez-le remplacement dans la journée ! Ensuite, le remplacement dans votre établissement de rattachement ne doit pas dispenser votre chef d'établissement de la procédure normale d'affectation d'un TZR. L'information doit aller vers le rectorat car c'est au final celui-ci qui affecte (et accessoirement produit des statistiques de «rentabilité» des TZR). Le module informatique existe auprès des secrétariats dans les établissements.*

JP

## Audience TZR auprès du rectorat

À l'initiative du SNES académique, mardi 4 mars, une délégation de 6 collègues remplaçants a été reçue en audience au rectorat. Plus de deux heures d'échanges ont tout d'abord permis de rappeler avec une grande variété d'exemples concrets et détaillés les atteintes successives subies par les TZR. **Si l'oreille était attentive, la teneur du discours ne s'éloignait pas de ligne tracée depuis la rentrée scolaire.** Une fois la «bonne nouvelle» annoncée (Cf. article sur les bonifications), les débats portèrent sur l'absence de perspectives en terme d'affectation en poste fixe - absence confirmée chaque année par un mouvement intra de plus en plus rigide. La réponse fut simple et répétée à l'envie : «il faut choisir entre stabilisation et qualité de l'affectation (choix entre un poste fixe loin de chez vous et des affectations à court terme comme TZR «près» de chez vous)». La pilule est dure à avaler... En toute fin d'audience, l'administration semblait admettre à demi-mot la nécessité d'une réflexion sur l'anormale longévité des TZR. À suivre.

Nos interventions ont ensuite porté sur la dévalorisation constante de la fonction. **Nous serions victimes d'un effet d'optique :** «Jamais le rectorat n'a autant dépensé pour les remplaçants ! (en ISSR, frais de placement et minoration de service pour service partagé sur deux établissements)» ou bien dans un registre plus bienveillant : «le rattachement définitif a été conçu comme un moyen permettant au chef de l'établissement de mieux connaître «leurs» TZR» (et donc ne pas les discriminer négativement quand vient la notation administrative). Chacun appréciera la portée quotidienne d'une telle réponse.

À ce stade, **le décalage est flagrant entre la réalité du terrain des TZR et sa perception par notre administration.** Il est clair également que l'administration sous-estime fortement les

répercussions professionnelles, financières mais aussi psychologiques que représente ce déni de reconnaissance. Les collègues présents et les représentants du SNES ont constamment rappelé que la pénibilité existe bel et bien. Face à celle-ci, l'administration, quant à elle, a plusieurs fois insisté sur les conséquences nombreuses et complexes que génère notre gestion. La fracture est loin d'être résorbée mais cette audience aura porté un peu plus nos revendications.

**Prochaine étape : l'observatoire du remplacement du 4 avril et la discussion autour du futur «livret du TZR». Pour connaître vos points de vue et réflexions sur ce projet, vous êtes les bienvenus lors de la permanence TZR au SNES académique de Besançon tous les mardis de 13 h à 16 h.**

Jérôme PHILIPPE



## Une victoire partielle sur les bonifications TZR

Au cours du mouvement des mutations 2004-2005, par une mesure inique dont il a le secret, le ministère avait porté un coup dur à la fonction de TZR. **En effet, depuis cette période, les bonifications TZR (20 points par année d'ancienneté sur la zone de remplacement) étaient purement et simplement supprimées du calcul du barème des collègues.** Le rectorat de Besançon a d'ailleurs appliqué cette règle avec zèle, à la différence d'autres académies en France. Pire ! A cette époque, le ministère souhaitait voir annuler immédiatement et rétroactivement les points acquis au titre de cette bonification au 31/08/2004... Les élus nationaux du SNES avaient alors obtenu un report de 3 ans de cette mesure injuste et choquante.

Si le mouvement inter a repris ce principe d'annulation rétroactive à son compte pour cette année, la bataille restait entière pour le mouvement intra. **Avec ténacité et détermination, les TZR de**

**Besançon et les élus académiques du SNES ont réussi à faire que le rectorat revoie en partie sa copie : ainsi, lors du mouvement intra académique qui s'annonce, les points acquis au 31/08/2004 seront conservés par les collègues concernés.** S'il y a lieu de se satisfaire de ce recul de l'administration, il n'en demeure pas moins que la fonction de remplaçant n'est toujours pas reconnue à la hauteur des contraintes qu'elle fait peser sur les TZR. En revenant sur la décision d'annulation rétroactive - pourtant annoncée depuis 4 ans ! - le rectorat fait implicitement le même constat... mais s'arrête au milieu du gué. **Le retour des bonifications annuelles TZR est donc plus que jamais d'actualité ! Cette revendication apparaît - avec d'autres - sur la pétition académique que l'on peut toujours signer sur [www.besancon.snes.edu](http://www.besancon.snes.edu).**

Jérôme PHILIPPE

## Note de vie scolaire : restauration de l'autorité ?

On évoque souvent, quand on parle du collège, les problèmes de comportement des élèves et de discipline en classe. Les difficultés rencontrées dans ce domaine par les collègues permettent de conforter l'idée selon laquelle certains élèves n'auraient «rien à faire» au collège. Mais c'est un peu plus compliqué...

Les élèves qui arrivent en 6<sup>e</sup> dans un état de grave échec scolaire ne peuvent pas profiter de l'enseignement qui leur est donné, simplement parce que tout est pour eux incompréhensible. Tant que l'État ne se sera pas donné les moyens d'atténuer en amont les difficultés des élèves, le plus tôt possible, le collège devra gérer des enfants dont les capacités d'attention et de motivation seront forcément insuffisantes. Et ce d'autant plus que la pré-adolescence n'est pas l'âge idéal pour les remédiations. De plus, les classes chargées ne font qu'aggraver des situations déjà difficiles.

Donc, on a mis en place une mesure très économique censée rétablir l'autorité du maître : la note de vie scolaire. Si le SNES s'y est immédiatement opposé, ce n'est pas par angélisme mais pour des raisons à la fois philosophiques et pragmatiques :

- cette note place sur le même plan résultats scolaires et comportement, ce qui est inconcevable ;
- elle ne repose sur aucun travail réel effectué en amont dans le cadre des enseignements obligatoires ;

- elle fait reposer sur le seul élève la responsabilité de son comportement alors que celui-ci est, la plupart du temps, le résultat de plusieurs facteurs ;
- elle est la porte ouverte à la «double peine», les élèves qui ont une mauvaise note de vie scolaire recevant par ailleurs d'autres sanctions ;
- elle ne vient le plus souvent que s'ajouter aux autres résultats insuffisants et cette note tire un peu plus vers le bas les élèves en échec ;
- la panoplie des sanctions (quand elle est utilisée) est bien suffisante (retenues, signalements, rapports de comportement, convocation des parents, exclusions...)
- elle a été mise en place l'an dernier de manière totalement anarchique, chaque établissement inventant son propre système, et cela continue cette année ;
- elle a parfois sensiblement alourdi la charge de travail des enseignants.

Plus que jamais, **il importe de refuser cette note qui ne résout aucun problème important.**

D'ailleurs, de nombreux collègues (enseignants ou CPE) ne participent pas à son élaboration. L'Éducation a besoin d'autres mesures que ces gadgets inutiles et dangereux.

Sylviane GUTIERREZ

### Haro sur les temps partiels !

Lors d'un précédent CTPA, le Recteur a annoncé qu'en dehors des temps partiels de droit, elle n'accorderait plus systématiquement les temps partiels aux collègues demandeurs comme cela s'est toujours fait les années précédentes dans notre académie. Elle l'a annoncé, elle le fait ! De nombreux enseignants se voient «sans plus de formalité» déboutés de leur demande.

Nous contestons cette disposition qui est un nouveau déni des réalités du terrain, une dangereuse non-reconnaissance des conditions et contraintes que les collègues ont à assumer. Et pourquoi tout cela ? Pour une meilleure rentabilisation des équipes, pour faire de substantielles économies, pour pouvoir «caser» un maximum d'heures supplémentaires. Après la multiplication des postes à compléments de service, les surcharges de classes, le Rectorat enfonce toujours un peu plus «le coin». Et dire qu'on nous parle de dynamiser la reconnaissance de la condition enseignante !

Mais c'est une politique à courte vue et pour laquelle le Rectorat pourrait bien vite se mordre les doigts : quand on connaît la fatigue et le besoin de souffler des collègues, il y a fort à parier que pour certains d'entre eux, ce sont les congés maladie qui se substitueront aux refus de temps partiels. Et là, l'institution aura tout gagné quand il faudra à tour de bras remplacer les collègues absents, elle qui n'est plus capable passé le mois d'octobre d'assurer décentement les remplacements.

Nous invitons les collègues qui se verraient refuser un temps partiel à adresser au Recteur, par voie hiérarchique, un courrier argumenté pour que leur situation soit reconsidérée et à nous en adresser un double : les élus du SNES interviendront pour chacune de ces situations, à chaque instance qui se présentera.

Cyril LASALLE

## 63<sup>ème</sup> Campagne de Solidarité de la Jeunesse au Plein Air



À partir du  
16 Janvier 2008

Ça donne pour les  
vacances !

POUR AIDER LES  
ENFANTS A PARTIR EN  
VACANCES

### CHIFFRE DU MOIS

**0,8** C'est l'évolution du point d'indice décidée par le gouvernement pour 2008. C'est certes un peu plus que ce qui était prévu initialement (0.5 %) mais le compte n'y est pas ! L'inflation n'est même pas couverte (1.6 %) et le passif accumulé ces dernières années va donc s'accroître ! La mobilisation doit se poursuivre.

Contact : Jacky LAITHIER – Secrétaire Général  
Comité JPA 25  
6, rue de la Madeleine  
25000 BESANÇON  
Tél : 03.81.25.24.04

COMITÉ DE LA CHARTE  
donner en confiance



## Baccalauréat 2008

Le Rectorat a apporté dans une note de service quelques précisions sur le déroulement des épreuves :

- le nombre de centres de délibération augmente, les lycées privés étant mis à contribution (Saint Paul à Besançon, Sainte Marie Fénélon à Lons, Sainte Marie et Notre Dame des Anges à Belfort) ;
- les retraités et les stagiaires seront sollicités pour la surveillance ;
- les examinateurs seront tous convoqués à Besançon pour corriger en commissions du 23 au 27 juin, sauf en philosophie et en maths de série S ;
- le Ministère paiera 6 € par copie.

Des crédits conséquents ont été débloqués pour payer les examinateurs et les rembourser de leurs frais de déplacement, y compris d'hôtel pour ceux qui resteront la semaine à Besançon. 6 € la copie, c'est pour «motiver» les examinateurs qui n'auront que 5 jours pour corriger, loin de chez eux.

- les élèves de seconde auront cours jusqu'au 21 juin 2008, mais les conseils de classe auront lieu à partir du mercredi 18 juin 2008 après-midi !

Cela représente un gain de 10 jours de cours par rapport à l'an dernier. Mais le Recteur affirme que les «secondes gagnent ainsi 3 semaines de cours». L'essentiel, c'est de le dire...

- les conseils de classe étant retardés, les procédures de réorientation sont modifiées : il faudra désormais pré-remplir un dossier qui sera complété après le conseil.

Par conséquent, seuls les élèves d'accord avant même le conseil sur une réorientation pourront constituer un dossier et être réorientés. Le conseil de classe se voit en partie privé de l'une de ses prérogatives, puisque la réorientation sera désormais uniquement le fruit de «tractations» entre l'élève et le professeur principal ou l'administration.

Cette année, tout sera fait pour éliminer au maximum les dysfonctionnements, afin de démontrer que l'expérience est applicable à toute la France. Mais on voit mal comment le Ministère pourrait à l'échelle du pays appliquer la recette coûteuse des 5 académies pilotes... Quelles solutions trouvera-t-il alors pour diminuer les coûts de cette épreuve ?

Nathalie FAIVRE

### Avez-vous pensé à votre cotisation syndicale ?

## Accompagnement éducatif : le grand cafouillage

Le Président a annoncé à grands renforts médiatiques la création de l'accompagnement éducatif pour les «orphelins de 16 heures». Le ministère a imposé sa mise en place à la rentrée 2007 dans la précipitation : les établissements ZEP ont été sommés, dès la rentrée, d'organiser l'accueil du plus grand nombre d'élèves sans savoir qui pouvait assurer ces heures (enseignants, intervenants extérieurs...) ni comment les rémunérer. Au final, sa mise en œuvre relève du «bidouillage» et de l'amateurisme. Tardivement une «manne» d'HSE a été attribuée à chaque établissement :

19 000 pour les départements du Doubs, du Jura, de Haute-Saône, soit l'équivalent de 15 emplois temps plein !!! D'ores et déjà, il semble que le paiement des heures déjà effectuées ne soit pas du tout assuré. Que dire alors de la généralisation du dispositif à tous les collèges à la rentrée 2008 ? C'est de la poudre aux yeux : on supprime des postes d'enseignants et à terme des heures d'enseignement pour les remplacer par de l'animation, sans aucun financement prévu.

Laure FLAMAND

## «Prends le pouvoir et note tes profs !» : c'est fini !

«Note2be.com», le site où les élèves, sans retenue, attribuaient une note à leurs enseignants, vient d'être suspendu !

Le SNES, le SNEP et la FSU avaient en effet assigné en référé les responsables du site, et le 3 mars 2008, le juge vient d'enjoindre la société à la suspension des données nominatives concernant la notation des enseignants ainsi que le traitement de ces

informations et leur affichage sur les pages du site.

Nous nous félicitons de cette décision qui va dans le sens de nos demandes et valide nos arguments. La profession enseignante, grâce au SNES, au SNEP et la FSU, est ainsi rétablie dans sa dignité.

Sandra RAINONE

### MESSAGE DE VOTRE S3

#### Recrutement des Conseillers en Formation Continue - Rentrée 2008

Dossier de candidature à demander par courrier à la DAFCO  
au Rectorat (joindre 1,30 euro de timbres).

Dossier à retourner complété avant le vendredi **4 avril 2008**.

Les collègues dont la candidature sera retenue devront se  
présenter devant un jury le **mercredi 14 mai 2008**.

Bulletin académique - SNES - BESANÇON  
ISSN 0399 774x - CPPAP 0910 S 05578 - 19 av. Droz - 25000 Besançon  
DISPENSÉ DE TIMBRAGE BESANÇON CTC  
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE  
DÉPOSÉ LE 12/03/08

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE